

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2020

Présents : V. FRANGEUL, B. GRASLAND, P. LE SAUX, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, S. MASSOT, A. LEVÊQUE, D. MORIN, L. RIFFIER.

Excusés : G. DESIAGE, M. JOSSE, D. LAURENT, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER.

Ouverture de la séance à 20h.

10 membres du Conseil d'Administration sur 15 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoirs de G. Desiage et F. Pannetier à A. Lévêque, de M. Josse à V. Frangeul, et J.-P. Lepoidevin à C. Langouët).

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

Après avoir donné quelques explications sur les membres excusés absents, A. Lévêque nous a informé qu'il avait eu des nouvelles de D. Laurent ; ce dernier va transmettre au Comité le dossier de la Trans-Ille-et-Vilaine qu'il a toujours en sa possession (ce dossier sera déposé dans la case courrier de la Maison des Sports avec les clés du bureau).

Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

	Au 19 octobre 2020	A N-1	Différence
Licences enregistrées	3 553	3 647	moins 94
Nouveaux licenciés	250	266	moins 16
Renouvellements	3 303	3 381	moins 78
Clubs affiliés	85	86	moins 1
Nouveaux clubs	0	2	moins 2
Clubs non-réaffiliés	0	2	moins 2

Le club non-réaffilié : le Cyclo-club briçois (Saint-Brice-en-Coglès) qui a fusionné avec Saint-Etienne-en-Coglès.

Compte rendu CA du CoReg (Les élus du CoReg)

- Y. Lenoël et D. Morin étaient présents. Il a été question :
 - des Jeunes
 - du site Internet créé par A. Lévêque

- des difficultés au niveau du site et des blogs (mal utilisés, mal alimentés donc inefficaces d'autant que l'année n'a pas été riche en événements en raison de la situation sanitaire)
- de la préparation du Critérium du jeune cyclo
- de l'Ecole de Vélo
- des séjours reportés
- du projet Trans-Bretagne avec la participation des jeunes étudiants de Quimper (rencontre le 5 novembre au matin)
- du problème du renouvellement des candidatures.

Convention Conseil Départemental (A. Lévêque)

Le partenariat avec le Conseil Départemental pour les différentes subventions et le loyer du bureau et de la cave a été prolongé d'un an (jusqu'à fin 2021) par avenant en raison du report des J.O. et de la situation sanitaire actuelle ; cet avenant a été signé et renvoyé par A. Lévêque. Le montant de la subvention cette année est de 4 660 €.

CNDS (A. Lévêque)

Devenu l'ANS (Agence Nationale du Sport), le CNDS a attribué une subvention de 2 500 € (4 000 avaient été demandés) pour la pratique du sport pour tous et notamment pour les Féminines.

Réunion de Bureau de septembre (Le Bureau)

En raison de la situation actuelle, la cafétéria de la Maison des Sports est interdite ; 3 salles contiguës ont donc été retenues pour l'AG fixée au 28 novembre.

Un appel à candidatures a été envoyé par Sendinblue.

Le budget prévisionnel présenté a été approuvé à l'unanimité des 6 membres du Bureau présents.

AG du CoReg et de la Fédération (A. Lévêque)

- L'AG du CoReg aura lieu le 19 décembre en après-midi à Le Quessoy (22). Il y a possibilité de repas le midi pour la somme de 20 € maximum (la participation du CoReg sera arrêtée le 5 novembre) et 80 personnes maximum sont autorisées, c'est-à-dire une par club. C'est une année électorale donc il faut des candidats ...
- L'AG de la Fédé se déroulera à Niort les 12 et 13 décembre au Palais des Expos avec une possibilité de 900 places. Chaque participant inscrit aura sa chaise attribuée. Un repas est prévu midi (à table) et soir (pour ceux qui le veulent) par un traiteur. P. Le Saux et Y. Lenoël représenteront le CoDep 35 ; il faut s'inscrire avant le 24 novembre.

Qui continue pour 2020/2024 (réponse ferme) (Tout le monde)

Continuent : B. Grasland, J.-P. Langouët, Y. Lenoël, P. Le Saux, S. Massot, D. Morin et L. Riffier.

Quittent : G. Desiage, V. Frangeul, M. Josse, C. Langouët, D. Laurent, J.-P. Lepoidevin, A. Lévêque et F. Pannetier.

Il faudra absolument trouver un.e Président.e et un.e Secrétaire.

Pour info : tous les membres + 4 nouveaux ont été élus ou réélus dans le CoDep 22 le week-end dernier.

Appel à candidatures via Sendinblue (A. Lévêque)

Après cet appel, 3 personnes ont réagi : l'une s'est portée volontaire pour la Commission VTT si l'équipe déjà en place est motivée et 2 autres ont demandé les fiches de postes mais n'ont rien redit.

Alain Lévêque rencontrera avec P. Le Saux la personne intéressée par la Commission VTT pour lui exposer notamment le projet de la « Grande Traversée de l'Ille-et-Vilaine ».

Les envois par Sendinblue seront payants à partir de janvier 2021 à raison d'environ 20€ par mois, ce qui permettrait d'envoyer plus de 3 000 mails à la fois.

Cet appel à candidatures va être renouvelé dans les prochains jours en mentionnant qu'il manque au moins 5 personnes en plus des 7 restantes et des 3 qui se sont renseignées ; Y. Lenoël prépare le courrier et le fait viser par A. Lévêque et C. Langouët.

,

Chaque club ne pourra être représenté que par une seule personne (65 à 70 personnes maximum autorisées).

Chaque participant devra être muni d'un masque et d'un crayon.

Il n'y aura ni pot d'accueil, ni pot de clôture.

Sur la feuille d'émargements, il faudra inscrire le nom, le prénom et le n° de téléphone de chaque participant.

Le vote et la pause seront simultanés.

Parmi les invités prévus : en tenant compte des restrictions, au moins la Fédé, le Président du CoReg.

Les convocations sont à préparer par C. Langouët (invitation, pouvoir, fiche de candidature, PV AG 2019, questions à poser, bulletins de vote, ...); elles seront envoyées par mail avec demande d'accusé de réception.

Reste à préparer les enveloppes avec les bulletins de vote et les feuilles d'émargement : le jeudi 26 novembre à 14h au bureau (C. Langouët, J.-P. Langouët, Y. Lenoël et A. Lévêque).

Les responsables de commissions doivent envoyer leur rapport annuel à C. Langouët pour le 15 novembre au plus tard.

A prévoir : 2 urnes, les sens de circulation des personnes, du gel hydroalcoolique.

Chaque membre du Bureau prévoira son pique-nique du midi puisque les salles seront à préparer à partir de 12h30.

Le repas du soir pour les membres du CoDep, le Président du CoReg, le représentant de la Fédé et les censeurs aux comptes aura lieu comme d'habitude si les conditions liées à la situation sanitaire n'évoluent pas.

Point financier et budget prévisionnel (J.-P. Langouët)

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Résultat de l'exercice : moins 17 272,98 € en raison des avances sur le séjour CoDep (11 811 €) et sur Toutes à Toulouse (16 877 €).

Bilan actif : 89 905 €.

Point des commissions

VTT (P. Le Saux) :

Le Conseil Départemental nous a transmis les parcours déjà existants du PDIPR (en Ille-et-Vilaine : pour la pratique du Pédestre, de l'Équestre et des sports de randonnée non-motorisés) pour y adjoindre notre parcours ; s'il passe par un des chemins inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), il ne reste plus qu'à le faire coïncider pour faire les demandes aux Mairies pour qu'elles ajoutent la pratique du VTT au PDIPR. Si c'est un tracé différent, il faut faire inscrire ce chemin au PDIPR par la Mairie mais c'est plus difficile car alors ce chemin devient inaliénable.

La Chaîne (J.-P. Lepoidevin) :

Pour le prochain numéro : actuellement 11 articles de clubs pour 14 pages ; l'édito va être rédigé par le Président sortant.

C. Langouët relance les clubs pour fournir d'autres articles.

J.-P. Langouët rédige la facture pour les cycles Guédard et la transmet à Y. Lenoël.

Y. Lenoël relance les clubs pour qu'ils inscrivent rapidement leurs randonnées 2 021 sur le site de la Fédé pour que le calendrier figure dans la prochaine Chaîne.

Blog et site Internet (B. Grasland et A. Lévêque)

Peu ou pas d'infos sur le blog à part les annulations de randonnées.

L'hébergement du site Internet a été renouvelé jusqu'à fin novembre 2 023 à raison de 53,64 € pour les 3 ans. Même parti du Comité, A. Lévêque accepte de continuer à alimenter le site si les Commissions lui donnent assez d'infos à moins qu'une personne se porte volontaire pour prendre la suite (dans ce cas, A. Lévêque veut bien la former ou l'aiguiller).

Féminines (F. Pannetier) :

La dernière réunion remonte au 9 janvier, suivie de la formation Santé de D. Jacob le 14 février.

Le VI à Toulouse a été reporté à septembre 2 021 mais quelques difficultés se sont présentées puisque 3 hébergements sur les 7 retenus ne pourront plus accueillir comme c'était prévu cette année ; il faut donc en trouver de nouveaux et les recherches sont en cours. Il faudra sans doute revoir quelques parcours en raison de ces changements. Les maillots commandés par les Féminines sont arrivés et seront remis lors de l'AG.

Formation (D. Morin) :

- Une formation PSC1 a eu lieu et l'autre a été annulée.
- La formation animateur a eu lieu à Bain de Bretagne.
- La formation Mécanique a été annulée.

Pour 2 021, il faudra reconduire les formations PSC1 et animateur, notamment voir avec le club de Saint-Père-Marc-en-Poulet qui possède de nombreux jeunes.

Jeunes (M. Josse, V. Frangeul, D. Morin et P. Le Saux) :

Les labels de Ecole Française de Vélo (EFV) mis en place depuis le 1^{er} septembre 2020 concernent aussi bien les Point Accueil Jeunes (PAJ) que les Ecoles Cyclo (EC). La demande de ces labels n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé car leur obtention permet de recevoir des aides financières et matérielles de la part de la Fédération et surtout permet aux jeunes de participer aux Critériums et autres organisations Jeunes. Avec ou sans le label EFV, il faut désormais systématiquement un animateur dans les clubs qui accueillent un jeune sans ses parents.

Aucun critérium n'a eu lieu cette année.

Il faudra étudier le nouveau règlement pour le Critérium du jeune cyclotouriste et le mettre en place rapidement au niveau départemental pour préparer les Jeunes aux nouvelles règles qui s'appliqueront au niveau régional et national.

Sécurité (G. Desiage) :

Rien de nouveau.

Sport- Santé- Solidarité (P. Le Saux) :

Gilbert Lepage a demandé à D. Besserve si, au sein de son club de Bruz, des bénévoles seraient volontaires pour intervenir au Triskell.

Tourisme (Y. Lenoël) :

L'Agence de Développement du Tourisme va tourner un film promotionnel touristique de 10 mn avec vélo et pédestre avec des cyclos de Dinard et des Jeunes de Saint-Père-Marc-en-Poulet.

La Commission s'est réunie une seule fois pour prendre la décision de mettre en place une rando sur la Côte d'Emeraude lors des 3 jours du week-end de l'Ascension 2 021 avec hébergement au Campus Sport de Dinard.

Séjour CODEP (Y. Lenoël)

Le séjour 2020 à Cambo-les-Bains est reporté à 2021.

Calendrier (Y. Lenoël)

Un constat : pas de rando organisée en mai alors que, officiellement, est organisée l'opération « Mai à vélo » au niveau national !

Compte rendu des diverses réunions (tout le monde)

RAS à part le CoReg.

Informations et questions diverses

- En 2 021, la Fédération change d'assureur, Axa remplace Alliance. Les garanties, assurées par AXA, seront les mêmes que celles de 2 020 au même tarif pour les adhérents. Pour cela, la Fédération prend en charge le surcoût. Les options A et B des clubs augmentent de 5 euros.
- Doublement (de 5 à 10 €) de la prime de la part de la Fédé pour l'augmentation du nombre de licenciés par club.
- Tous les membres du CA reçoivent-ils les news de la Fédé ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

Le Président
A. Lévêque

La Secrétaire
Chantal Langouët